

## Domaine de la grenaudière Clisson

Ce vin d
exception, issu du cépage Melon de bourgogne, est produit sur les roches de Granite de Clisson, au sud-est du vignoble de Nantes. C e vin puissant et tout en rondeur révèle des arômes fumés et de fruits secs.



Producteur: Ollivier Frères

Pays: France

Région: Vallée de la Loire

Appellation: Muscadet Sèvre-et-Maine

Millésime(s): 2013

Cépage(s): Melon de Bourgogne

Format: 750 ml Taux d'alcool: 13.0% Taux de sucre: 3.5 g/L Code S.A.Q.: 12259992

Statut S.A.Q.: Spécialité par lot

Prix (particulier): 21.35\$ Prix (licencié): 18.57\$ Disponibilité: Disponible

#### Description

Ce vin d'exception, issu du cépage Melon de bourgogne, est produit sur les roches Granite de Clisson, au sud-est du vignoble de Nantes. Notre passion pour la culture de la vigne et la maîtrise des rendements permettent l'expression d'un grand terroir.

#### Élevage

36 mois d'élevage en cuve inox.

#### Commentaires de dégustation

Ce vin puissant et tout en rondeur révèle des arômes fumés et de fruits secs.

#### Accords vins et mets

En accord parfait avec vos poissons en sauce et vos viandes blanches, il vous surprendra également sur des foies gras et des fromages bien affinés.

#### Pour un meilleur service

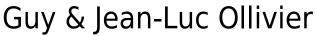
Servir entre 12 et 14 °C.

### Temps de garde suggéré

Ce vin peut être bu dans les cinq ans ou gardé plus longtemps.

#### Presse et notoriété

Prix d'Excellence Vinalies 2014 Gilbert & Gaillard: 93/100.



# Ollivier Frères FRANCE



Situé sur la commune de Maisdon-sur-Sèvre, le domaine de la Grenaudière s'étend sur 30 hectares, hérités de plusieurs générations de vignerons. De père en fils depuis le 17e siècle, la propriété est aujourd'hui entre les mains expertes de deux frères à la complémentarité idéale. Certes, père et mère ont toujours leur mot à dire, et leur rôle est précieux au sein de l'entreprise, mais désormais les jeunes montent en ligne et l'avenir leur appartient. Guy est spécialisé dans la culture des vignes et le chai, alors que Jean-Luc prend en charge la commercialisation.

et l'abondante administration propre à toute entreprise viticole.